



INFO LETTRE



Photo: mald

Editorial

Par Christian Bitschnau

Du stationnement vélo pour toutes et tous !

Depuis quelques années, la Ville de Sion s'engage résolument pour offrir aux cyclistes des infrastructures de stationnement confortables et adaptées à leurs besoins. Créer des places de stationnement est un maillon essentiel de la promotion du vélo en ville. Notre municipalité s'y attèle depuis plusieurs années, notamment par le déploiement conséquent de stationnement vélo sur le domaine public. Ce déploiement a été renforcé par une stratégie vélo communale ambitieuse, validée par son exécutif en 2019. L'intermodalité est également une des clés de voûte du système de transport qui se met en place au niveau de l'agglomération sêdunoise. Ainsi, une vélostation sécurisée de 44 places a pu être inaugurée début 2021 au Sud de la Gare. Celle-ci est fortement utilisée en toute saison, preuve en est qu'elle répond à un réel besoin. Mais le souhait est également d'encourager les propriétaires privés et les entreprises à se joindre au mouvement. C'est dans cette optique qu'en mai dernier, un guide des bonnes pratiques a été publié pour aider ces acteurs à concevoir et développer des équipements adéquats. Le vélo reste un excellent moyen de répondre aux enjeux de mobilité de nos villes, à nous de soutenir son essor !

Christian Bitschnau
Vice-Président de la Ville de Sion

Orienter la clientèle vers les vélostations

Plusieurs grandes villes connaissent ce phénomène autour des gares : les places de stationnement pour vélos sont saturées et débordent de toutes parts alors que la vélostation est loin d'être remplie. Les villes misent sur un savant mélange de mesures incitatives et punitives pour orienter les cyclistes vers des stationnements adéquats.



Source: Caritas Lucerne

La vélostation de Lucerne est accessible gratuitement depuis 3 ans.

Les CFF estiment que 10% de leur clientèle se rend à la gare à vélo. Pour un volume de 180 000 à 200 000 passager-ères par jour, cela représenterait, dans le cas de la gare de Berne, 18 000 à 20 000 bicyclettes. Or, la Ville ne déclare que 4 600 places autour de la gare ; il en manquerait donc environ 15 000. Conséquence : autour de certains accès à la gare, les places de stationnement pour vélos en surface sont utilisées à 200%. Pourtant, si l'on s'éloigne un peu ou que l'on jette un œil dans les

vélostations, on trouve des places libres. Leur point commun : elles ne sont pas idéalement situées du point de vue des cyclistes, c'est-à-dire qu'elles ne se trouvent pas sur la trajectoire souhaitée et/ou qu'elles en sont trop éloignées (en termes de temps).

L'argument du porte-monnaie

La responsable du service de mobilité douce de la Ville de Berne, Stephanie Stotz, considère que les mesures visant à remplir les vélostations ne peuvent pas entière-

Financement des vélostations et du stationnement autour des gares

Article à la page 3

Produits et services en lien avec le stationnement vélo

L'édition 2023 encartée à cet envoi peut être téléchargée sur velostation.ch.

Wasta remporte le marché des installations de stationnement CFF

L'entreprise de construction métallique Wasta AG, basée à Stans, restera le partenaire des CFF pour la commande des installations de stationnement pour vélos ces cinq prochaines années. La nouveauté est que Wasta sera responsable de l'ensemble des éléments d'installation, à savoir des fondations, de la toiture et du système de stationnement proprement dit. En collaborant ainsi avec une entreprise générale, les CFF espèrent simplifier les processus. De son côté, Wasta travaillera avec Velopa AG, qui fait partie du même groupe industriel. Velopa est déjà le fournisseur des installations de stationnement pour vélos des CFF. Pascale Haslauer, Head of Trade Marketing chez Velopa AG, précise que les CFF fournissent au préalable les plans relatifs à l'emplacement et à la taille des installations à mettre en place. Wasta et Velopa assurent ensuite la planification détaillée et la livraison des installations. Du point de vue de Velopa, il s'agit donc d'une poursuite de la collaboration actuelle. Ces dernières années, les CFF ont construit ou rénové quelque 2000 places de stationnement pour vélos par an.



Les CFF continuent de miser sur les systèmes de stationnement de Velopa, comme ici à Rotkreuz.



Source: Ville de Berne

Le service d'ordre fait de la place pour les vélos à la gare de Berne.

ment compenser un emplacement inadéquat. Pour qu'une vélostation soit attrayante, elle doit avant tout être bien située, disposer d'accès bien conçus et être bien reliée à la destination souhaitée. Parallèlement à son utilité de base, toute vélostation doit par ailleurs offrir une protection contre les intempéries, le vol et le vandalisme et la garantie de trouver une place libre (aspects les plus souvent cités par les utilisateur-trices de vélostations dans une étude réalisée en 2017 par le «Büro für Mobilität»). Pour Stephanie Stotz, l'incitation numéro 1 est le prix. D'après l'étude mentionnée, 40% des cyclistes ne sont pas prêt-es à payer pour garer leur vélo. L'utilité socio-économique du vélo pesant plus lourd dans la balance que la baisse des recettes de la vélostation, la Ville de Berne lance un projet pilote consistant à offrir les 24 premières heures aux usager-ères.

Elle emboîte ainsi le pas à la Ville de Lucerne, qui a lancé la formule il y a trois ans. Erich Betschart, responsable de la vélostation de la gare, estime que le taux d'occupation a augmenté d'environ 20% depuis. «Mais il reste encore de la marge, car la vélostation n'est utilisée qu'à environ 65%», explique-t-il. Erich Betschart voit par ailleurs le nombre de vélos électriques et de vélos-cargos augmenter dans la station. Il faut donc prévoir de leur faire plus de place.

Signalisation et information

Tou-tes les cyclistes ne connaissent pas l'existence des vélostations. La Ville de Berne prévoit donc d'investir dans l'information et la signalisation,

à plus forte raison pour les vélostations les moins bien situées. La Ville prévoit notamment de mettre en place un système de guidage ou encore de se servir des chantiers pour orienter les cyclistes vers les vélostations. L'idée est d'inciter un maximum des cyclistes à tenter l'expérience: «Une fois qu'on a franchi la porte d'une vélostation, en général on y retourne», assure Stephanie Stotz. Le fait qu'il n'existe pas de pictogramme officiel pour les vélostations constitue un obstacle. L'ordonnance fédérale sur la signalisation routière régit la signalisation des parkings, mais pas celle des stationnements pour vélos. Et le pictogramme avec l'œil utilisé par différentes vélostations n'est pas utilisé par les CFF, car ils ont développé le leur. Jusqu'à présent, aucune des tentatives d'uniformisation des pictogrammes n'a abouti. Un système de guidage complet indiquerait aux cyclistes en temps réel où et combien de places sont libres. L'occupation des différentes vélostations serait visible dans l'espace public autour de la gare ainsi que sur une application. La Fondation des Parkings à Genève mène actuellement un essai pilote avec le système Lumiguide/femapark. Les cyclistes peuvent aujourd'hui se connecter au système en temps réel via un code QR et voir l'occupation de la station. Du point de vue de Werner Hermann, de l'entreprise responsable E. Feldmann AG, l'affichage via un système de guidage et une application deviendra la norme, du moins pour les grandes vélostations ou les localités disposant de plusieurs vélostations autour de la gare.

La facilité d'accès à la vélostation, ouverte si possible 24 heures sur 24, doit constituer une condition préalable et non un simple atout. Les systèmes électroniques d'accès et de paiement sont suffisamment perfectionnés pour que cette exigence puisse être satisfaite, même pour les vélostations sans personnel. Le fait de combiner des durées de stationnement gratuites avec des solutions prépayées reste néanmoins un défi.

La répression comme ultime recours

Il ne faut toutefois pas s'attendre à ce que toutes ces incitations suffisent à libérer l'espace public du stationnement sauvage des deux-roues et à remplir les vélostations. C'est pourquoi plusieurs villes ont déjà mis en place une gestion ad hoc des places de stationnement ou, comme la Ville de Bâle, supprimé les places pour vélos gratuites à l'entrée de la gare. La Ville de Berne limite quant à elle la durée de stationnement autorisée dans le périmètre de la gare à une journée. D'autres se contentent de contrôler régulièrement les places et d'évacuer les vélos stationnés au même endroit depuis un certain temps. La condition préalable à une gestion efficace est l'introduction d'une signalisation de zone qui interdit tout stationnement hors des limites définies et prévoit une durée maximale de stationnement. La Ville désengorge ainsi l'espace public tout en renforçant la pression sur les cyclistes pour qu'il-elles utilisent davantage les vélostations (avec places gratuites), à plus forte raison là où des places de stationnement pour vélos ont été supprimées. C'est précisément ce que Berne compte faire une fois les vélostations «Welle 7» et «Länggasse» achevées. «Ce n'est pas une décision à prendre à la légère, car la saisie des vélos et l'amende infligée aux contrevenant-es constituent une mesure sévère par rapport à l'infraction commise», considère Stéphanie Stotz. Beat Jörger, du Département des travaux publics de Zurich, évoque en outre l'importante charge de travail liée à la gestion des places de stationnement. Il n'existe en effet aucun moyen technique pour vérifier la durée de stationnement des vélos.

Financement des vélostations et du stationnement autour des gares

Les besoins en nombre et en qualité des installations de stationnement aux abords des gares augmentent. Les communes et les cantons peuvent en principe obtenir des financements de la Confédération pour en aménager et/ou solliciter une participation des CFF. Des obstacles sont toutefois à prévoir.



Photo: vélostation de Sion

Gare de Sion : installation de stationnement cofinancée par le fonds d'infrastructure ferroviaire.

Les gares, en tant que nœuds de transport mais aussi de centres commerciaux, sont des destinations importantes pour les cyclistes. Les CFF estiment que 10% de leur clientèle se rend à la gare à vélo. Ce nombre devrait continuer à augmenter dans les années à venir, et avec lui le besoin en installations de stationnement pour vélos, qui, selon une enquête des CFF, n'est déjà que peu ou pas du tout couvert dans de nombreuses gares.

Pour les villes, la question est donc de savoir quelles possibilités s'offrent à elles en matière de cofinancement des installations de stationnement pour vélos par les entreprises de transport. Dans les cantons de Berne, Fribourg, Soleure, Saint-Gall, Thurgovie et Zurich, la loi prévoit la possibilité d'accorder des contributions d'investissement à des installations de stationnement pour vélos aux arrêts de transports publics. La

participation d'un canton peut également se faire dans le cadre d'un projet d'agglomération. Le canton aide alors à couvrir la part non prise en charge par la Confédération. Cette dernière pourrait en effet participer à hauteur de 50% aux projets cyclables, sachant que le taux de subvention effectif est de 30-40%. Les installations se trouvant hors du périmètre de l'agglomération peuvent également être soutenues pour autant que le bénéfice pour l'agglomération adjacente soit substantiel. L'inconvénient du financement du trafic d'agglomération est la longueur des délais et l'importante charge administrative.

Le fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) constitue une autre source de financement de la Confédération. Celle-ci n'entre toutefois en ligne de compte que si l'objet n'a pas déjà été soutenu par un projet d'agglomération. Les contributions du FIF sont directement versées

aux entreprises de transport, qui décident librement de la manière dont elles sont utilisées. Le fonds sert en premier lieu à aider les compagnies ferroviaires à entretenir et renouveler leur infrastructure, mais il peut également cofinancer d'autres équipements, tels que des installations de stationnement pour vélos.

Parallèlement au FIF, les CFF peuvent aussi cofinancer de telles installations dans le cadre de leur programme Bike+Rail, même si celles-ci sont déjà soutenues par le fonds pour le trafic d'agglomération, car il ne s'agit pas d'une source fédérale. Du point de vue d'une commune ou d'un canton, il vaut donc la peine de solliciter les entreprises de transport, que l'objet fasse ou non partie d'un projet d'agglomération. Les CFF recommandent néanmoins de toujours commencer par la voie du projet d'agglomération.

(cmm)

Velostations et sécurité

Les vélostations sont construites pour offrir plus de sécurité aux vélos, mais elles sont effectivement utilisées lorsque les usager·ères se sentent à l'aise et en sécurité. Lors de la rencontre d'information de septembre à Bâle, Andreas Stäheli, conseiller du Forum vélostations, a présenté une multitude d'aspects qui contribuent à la sécurité objective et subjective des usager·ères, de l'accessibilité de la vélostation à ses équipements de sécurité en passant par son entretien, la structure du bâti, l'aménagement des espaces ou encore la signalétique et les couleurs. Quels sont donc les aspects les plus importants? La réponse d'Andreas Stäheli est aussi simple que complexe: «C'est une question de ressenti!» Les usager·ères veulent se sentir bien accueilli·es dans des espaces ouverts, clairs et propres, pouvoir accéder facilement à la vélostation et avoir de la place pour leur vélo et pour se déplacer. Les espaces étroits, souterrains et mal éclairés sont considérés comme particulièrement désagréables, de même que les autres usager·ères qui circulent trop vite à vélo dans les couloirs. C'est également ce qu'on peut lire dans l'ouvrage néerlandais «Fietsparkeren bij stations». Pour qu'une vélostation soit sûre et perçue comme telle, sa planification doit donc commencer tôt et être la plus complète possible.

Présentations de la dernière rencontre d'information sur www.velostation.ch



Photo: Andreas Stäheli

Le public apprécie les espaces lumineux et spacieux comme dans la vélostation Berne Post-parc.

Impressum

Infolettre N° 44/décembre 2022
Forum vélostations Suisse
c/o PRO VELO Suisse
Birkenweg 61, 3013 Berne
Tél. 031 318 54 17
info@velostation.ch
velostation.ch

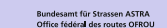
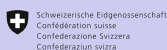
Éditeur:



Une prestation de:



Avec le soutien de:



Parution: une fois par année

Auteur-e-s de ce numéro:

Christoph Merkli (cmm)

Traduction: Vanja Guérin, GTGE

Relecture: Valérie Sauter

Tirage: 800 exemplaires en allemand, 350 exemplaires en français

Prix: gratuit

Production/

changements d'adresse:

PRO VELO Suisse,
Birkenweg 61, 3013 Berne

Mise en page:

tasty graphics gmbh Thoun

Impression: Printgraphic AG Bern

Conseillers-ères du

forum vélostations Suisse:

- Virginie Kauffmann
Conseillère Suisse romande
GEOGRAFE Sàrl.
Tél. 078 703 52 53
virginie.kauffmann@geografe.ch
- Andreas Stäheli
Bureau d'ingénieurs
Pestalozzi und Stäheli
Tél. 061 361 04 04
staeheli@ps-ing.ch
- Martin Wälti
Büro für Mobilität AG
Tél. 079 467 99 36
martin.waelti@bfmag.ch

Sion sensibilise les propriétaires immobiliers

Proposer suffisamment de places de stationnement pour vélos dans l'espace public est un impératif pour les villes. En publiant un guide pratique destiné aux propriétaires immobiliers, la Ville de Sion souhaite s'assurer que suffisamment de places de stationnement de qualité soient également aménagées sur les terrains privés.

Tout trajet à vélo commence et se termine en principe par une place de stationnement adéquate. Comme le nombre de cyclistes devrait continuer à augmenter dans les années à venir, et que de nombreuses villes encouragent cette pratique, la demande de stationnements va elle aussi grimper. La loi sur les voies cyclables, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023, prévoit expressément la planification et la réalisation d'installations de stationnement. Les places dans l'espace public sont une chose. Les stationnements aux abords et à l'intérieur des bâtiments privés tels que les habitations ou les immeubles de bureaux en sont une autre, tout aussi importante pour les cyclistes.

Plusieurs cantons et communes disposent de règlements de construction qui prescrivent un nombre minimum de places de stationnement pour vélos dans les bâtiments publics et privés. C'est le cas des Cantons de Berne et de Genève ou encore des Villes de Berne et de Lausanne. Ni le Canton du Valais ni la Ville de Sion n'ont de telles dispositions garantissant qu'un certain nombre de places pour vélos soient aménagées en fonction d'utilisations spécifiques. Néanmoins, la Ville de Sion a publié cet été un guide sur le sujet à l'intention des propriétaires de biens immobiliers. Ce document géné-



Source: Ville de Sion

Page de couverture du guide de la Ville de Sion (2022).

reusement illustré aide à dimensionner et à équiper les installations de stationnement ainsi qu'à aménager les espaces. L'accessibilité des installations, la géométrie et les coûts font également l'objet d'une attention particulière.

Pour que le guide soit utilisé à bon escient, il est bien entendu essentiel qu'il soit consulté le plus tôt possible dans le processus de planification ou d'étude du projet. Des installations mal situées, des espaces ou des passages trop serrés, des portes trop étroites ou des rampes trop raides sont autant de facteurs qui peuvent entraver l'utilisation d'une installation de stationnement. Il faut également tenir

compte du fait que les exigences des cyclistes changent à mesure que la diversité et la taille des vélos évoluent: le nombre de vélos par personne augmente et les vélos ont tendance à être plus longs et plus larges, à l'instar des vélos-cargos qui gagnent en popularité. Sans oublier le succès rencontré par les véhicules à assistance électrique, que leurs propriétaires souhaitent pouvoir recharger dans les immeubles d'habitation et de bureaux.

Le guide sédunois peut être considéré comme un complément clair et pratique au manuel sur le stationnement des vélos de l'Office fédéral des routes (OFROU) ainsi qu'aux normes VSS correspondantes. Il s'adresse aussi bien aux professionnel·les de la construction qu'aux personnes qui souhaitent aménager des places de stationnement pour vélos dans leurs immeubles.

Les documents mentionnés ainsi que d'autres documents sur le sujet peuvent être consultés sur www.velostation.ch → Documentation → Stationnement vélo

(cmm)

femapark easylift+

- Avec **vérin à gaz** pour un levage facile du vélo
- Rails coulissants supérieurs et inférieurs abaissables jusqu'au sol
- Avec station de charge pour E-Bikes
- Parfait pour les vélos **jusqu'à 28 kg**

femapark.
DAS VELOPARKIERSYSTEM

femapark.ch



forum
velostationenschweiz

forum
vélostationsuisse

**Produkte und
Dienstleistungen
rund um Velo-
Abstellanlagen
Schweiz**

**Produits et
services en lien
avec le
stationnement
vélo
Suisse**

2023

À la recherche de solutions de stationnement?
Auf der Suche nach Velo-Abstelllösungen?



Impressum

Herausgeber:
Forum Velostationen Schweiz
c/o Pro Velo Schweiz
Birkenweg 61, 3013 Bern
Tel. 031 318 54 17
info@velostation.ch
www.velostation.ch

Editeur:
Forum vélostations Suisse
c/o PRO VELO Suisse
Birkenweg 61, 3013 Berne
Tél. 031 318 54 17
info@velostation.ch
www.velostation.ch

Dezember/décembre 2022
Auflage/Tirage: 1150 Ex.
Preis/Prix: Gratis/gratuit
Titelbild/image de couverture:
E. Feldmann AG
Druck/Impression:
Printgraphic AG, Bern



Alteag Metallbausysteme AG

Industriestrasse 16
3186 Düringen
031 930 80 40
info@alteag.ch
www.alteag.ch
Beratung – Fabrikation – Montage
Conseil – Fabrication – Montage



Compark AG

Bahnhofstrasse 102
8105 Regensdorf
+41 44 840 36 26
www.compark.ch
info@compark.ch
Parkings automatiques pour vélos
Automatische Fahrradparkhäuser



E. Feldmann AG

Hintermühlenstrasse 6
8409 Winterthur
052 235 16 35
info@feldmannag.ch
www.femapark.ch
Veloparkiersysteme – Parkleitsysteme



Kienzler Stadtmobiliar GmbH

Vorlandstrasse 5
77756 Hausach – Deutschland
0049 7831 788 0
www.kienzler.com
info@kienzler.com
Zugangssysteme, Radparksysteme
System d'accès, Vélostations

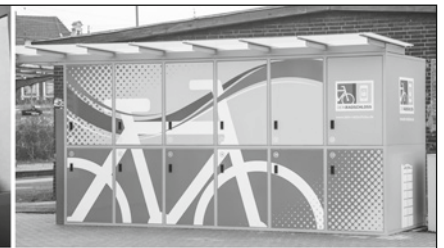


Koch & Partner, Bike Parking Systems AG

Industriestrasse 21
CH-5644 Auw
+41 56 677 72 00
www.kp-bikeparking.ch
www.bike-parking-lift.ch
www.bike-safe-tower.com
swissmade, save space, easy to handle,
safe & practical parking for your favorite bike



Für jede Situation
den geeigneten
Velounterstand.
www.alteag.ch



SYSTEME D ACCES AVEC
GESTION UTILISATEURS INTERNET
www.bikeandridebox.de



Vélostations, VéloBox's, VéloGarages,
installation de casier

KIENZLER Stadtmobiliar GmbH,
Vorlandstrasse 5, 77756 Hausach
Tel.: +49 7831/788-0, www.kienzler.com

Etage '2' plus

Verdoppeln Sie
Ihre Parkfläche.
www.velopa.ch



Velopa AG | Limmatstrasse 2 | 8957 Spreitenbach



Noventis viscom

6341 Baar • 1228 Genève
www.noventis-viscom.ch



Veloparc 2500



Veloparc Trust

**Marino Bernasconi SA**

Via Argine 3
 6930 Bedano
 091 935 40 50
 info@marinobernasconi.ch
 www.marinobernasconi.ch
 ABRI À VÉLO, SUPPORT + STATION
 DE DECHARGE
 VELO ÜBERDACHUNG, HALTER +
 LADESTATION

**Mike Bike**

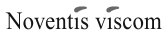
Walderstrasse 52
 8630 Rüti
 055 240 18 31
 info@mike-bike.ch
 www.mike-bike.ch
 Aufhängen + schieben = Platz sparen.
 Das Original. Seit 1993.



Produkte & Innovationen

InnoOne AG

Buzibachstrasse 31
 6023 Rothenburg
 041 281 41 00
 info@inno-one.ch
 www.inno-one.ch
 Elektrisches Veloparkiersystem PIKE
 Système de parcage électrique PIKE

**Noventis viscom AG**

Lindenstrasse 16
 Postfach 1260
 6341 Baar
 041 511 14 30
 info@noventis-viscom.ch
 www.noventis-viscom.ch
 Veloständer, Veloüberdachungen

**Noventis viscom SA**

Ch. du Pont-du-Centenaire 109
 1228 Plan-les-Ouates
 022 738 10 31
 info@noventis-viscom.ch
 www.noventis-viscom.ch
 Supports à vélos, abri-vélos



METALLBAUSYSTEME

Conseil, fabrication et montage des
 abris à vélos et systèmes de parcages.
www.alteag.ch



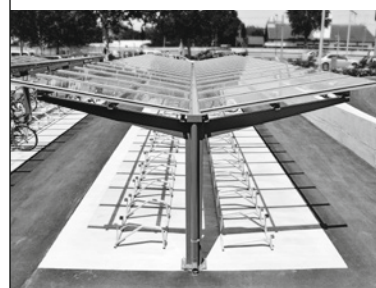
real-ag.ch

Noventis viscom

6341 Baar • 1228 Genève
 www.noventis-viscom.ch



METALLBAUSYSTEME



Beratung, Fabrikation
 und Montage von
 Velounterständen
 und Parkiersystemen.
www.alteag.ch

**ORION Bausysteme GmbH**

Waldstrasse 2
 D-64584 Biebesheim
 0049 6258 5552 0
 Fax: 0049 6258 5552 36
 info@orion-bausysteme.de
 www.orion-bausysteme.de
 Überdachungsanlagen, Fahrradparksysteme,
 Stadtmobiliar
 Systèmes de toiture, supports pour bicyclettes,
 mobilier urbain

**Real AG**

Uttigenstrasse 128
 3603 Thun
 033 224 01 01
 info@real-ag.ch
 www.real-ag.ch
 Innovation, Qualität, Kompetenz
 Innovation, compétence, qualité

**Velopa AG**

Limmatstrasse 2
 8957 Spreitenbach
 056 417 94 00
 pro@velopa.ch
 www.velopa.ch
 parkieren/überdachen/absperren
 parquer/abriter/délimiter

**V-Locker AG**

Sonnentalstrasse 8
 8600 Dübendorf
 052 269 21 31
 info@v-locker.ch
 www.v-locker.ch
 V-Locker. Das kompakte, automatische
 Bike-Parking-System.

**WIMTEK Sàrl**

15, Z.I. Les Rosses
 1893 Muraz, VS – Suisse
 024 473 2100
 admin@wimtek.ch
 www.wimtek.ch
 Consigne sécurisée pour vélo/trottinette
 électrique
 Solution de parcage à vélo pour PPE
 Sicheres Schliessfach für Fahrräder/Roller
 Fahrradparklösung für privates Gebäude

**COMPARK®****Bikesafe**

Das automatische und sichere Parksystem für Fahrräder.
 Compark AG – 8105 Regensdorf
www.compark.ch

**www.wimtek.ch**

WIMTEK Sarl
 15, Z.I. Les Rosses
 1893 Muraz, VS

**alteag**

METALLBAUSYSTEME



20 Jahre Erfolg
 mit Aret-Plus.
 Der patentierte
 Pedalhalter.

www.alteag.ch

**SYSTEME D ACCES AVEC
 GESTION UTILISATEURS INTERNET**
 www.bikeandridebox.de



Vélostations, VéloBox's, VéloGarages,
 installation de casier

KIENZLER Stadtmobiliar GmbH,
 Vorlandstrasse 5, 77756 Hausach
 Tel.: +49 7831/788-0, www.kienzler.com



DIE ZUKUNFT DES VELOPARKINGS

- Einfache Bedienung per App
- Sichere individuelle Velo-Schliessfächer
- Platzsparende Lösung
- 24h-Zugang
- E-Bike laden

Jetzt Informationen anfordern:
052 269 21 31
info@v-locker.ch
www.v-locker.ch



forum
velostationenschweiz
forum
vélostationsuisse

Profitez de nos prestations :

- L'actualité des vélostations dans une infolettre annuelle, sur notre site et dans nos newsletters
- Un site web sur les vélostations en Suisse
- Premier conseil gratuit pour les organismes responsables de vélostations
- Une rencontre d'information par année

Inscrivez-vous dans notre fichier d'adresse et/ou soutenez notre travail pour une contribution de soutien!

Profitieren Sie von unseren Angeboten:

- Aktuelles rund um die Velostationen auf unserer Website und in unseren Newslettern
- Eine Website über die Velostationen in der Schweiz
- Kostenlose Erstberatung für Trägerschaften von Velostationen
- Eine Informationsveranstaltung pro Jahr

Schreiben Sie sich in unseren Infoletter ein und/oder unterstützen Sie unsere Arbeit mit einem Unterstützungsbeitrag.

www.velostation.ch info@velostation.ch 031 318 54 17

Einrichtungen für Velostationen

femapark easylift+

- **Gasdruck-Dämpfersystem** für kraftsparendes Anheben der Radschienen
- Geprüft für **E-Bikes bis 28Kg**
- Optional mit Ladestation für E-Bikes
- Die Radschienen lassen sich bis auf den Boden absenken
- Einfache und benutzerfreundliche Handhabung

Lumiguide

- Park-Leitsystem für Velostationen mit digitalen Displays mit Kapazitätsanzeige in Echtzeit
- Fahrrad - Erkennungssystem für die Erkennung herrenloser Fahrräder
- Ausrüster der Velostationen von ProRail mit über 100'000 Fahrradplätzen

femapark.ch
052 235 16 35



femapark®
DAS VELOPARKIERSYSTEM

Referenzen:

Bahnhof St. Margrethen
Bahnhof Basel
Inselspital, Bern
Bahnhof Oerlikon

Bahnhof Hardbrücke
Bären-Tower, Ostermundigen
Lockstadt „Krokodil“
Basel Centralbahnparking

● E. Feldmann AG
Hintermühlenstrasse 6
CH - 8409 Winterthur
Tel. +41 (0)52 235 16 35
Fax +41 (0)52 235 16 36
info@feldmannag.ch

● Ewald Feldmann AG
Neugasse 7
CH - 9443 Widnau
Tel. +41 (0) 71 720 15 00
Fax +41 (0) 71 720 15 10
widnau@feldmannag.ch

Ein neues Ladestationskonzept.

E-Tower®



Schweizer Technik
Patentiertes System



MARINOBERNASCONI SA

Überdachung FAVORIA +
Doppelstockparker*

Stellplatzoptimierung mit System!

- Überdachungsanlagen
- Fahrradparksysteme
- Stadtmöbiliar



gefertigt gemäß
den Anforderungen
der DIN 79008



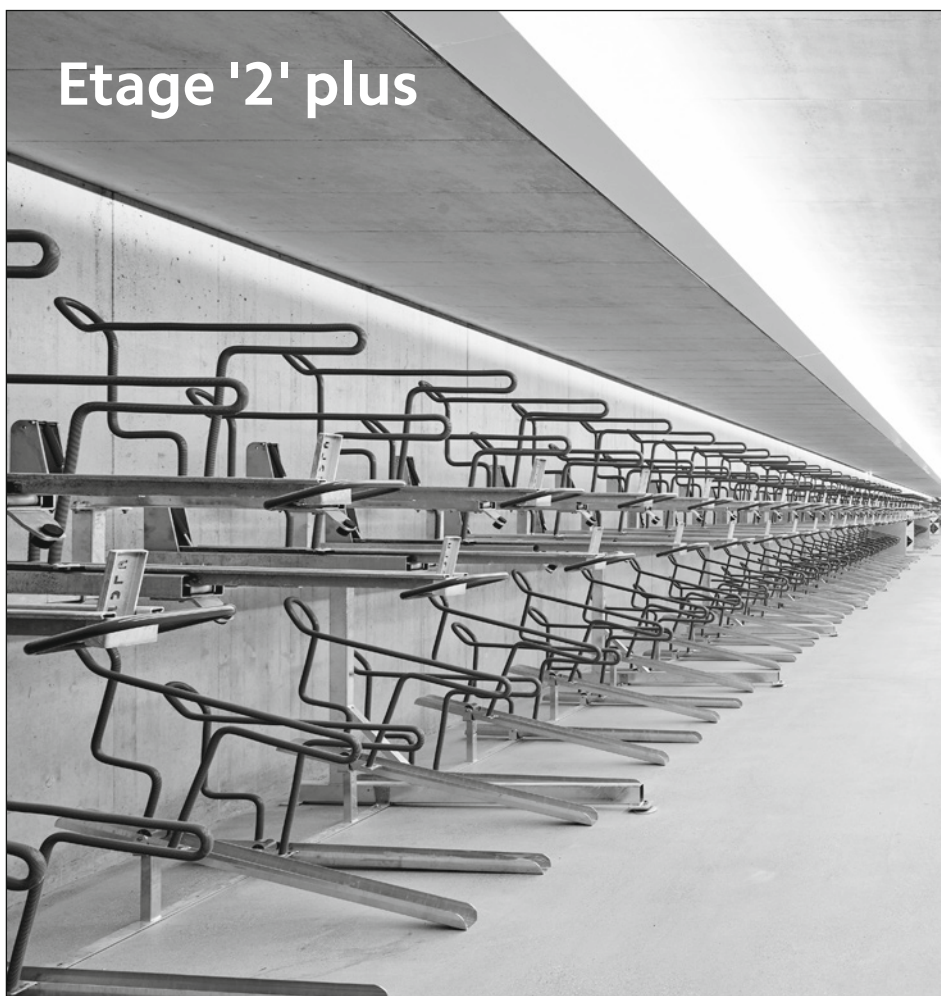
klimaaktiv
Partner



Waldstraße 2
D-64584 Biebesheim
Tel.: 0049 (0) 62 58-55 52- 0
Fax: 0049 (0) 62 58-55 52-36
E-mail: Info@orion-baustysteme.de

www.orion-baustysteme.de

Etage '2' plus



Verdoppeln Sie
Ihre Parkfläche.

www.velopa.ch



Velopa AG
Limmatstrasse 2
8957 Spreitenbach